

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE

Tarifs applicables au 3 février 2025

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 99999 € : 7000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 100000 € et 199999 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 200000 € et 399999 €: 5,5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 400000 €: 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société QUIETA , SAS au capital de 8000 € - Siège social : 188 rue du port 83240 Cavalaire-sur-Mer - RCS Fréjus n° 882061633 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° 83042020000045211 délivrée par CCI du Var

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.